



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 JUIN 2020**

Date de la convocation :
04 Juin 2020

Date d'affichage :
04 Juin 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 26
Procuration : 1

A la majorité :
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMEZ, Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Luc DECOQ.

Excusé : M. Bertrand NAGLIK.

Absent : M. Serge HERMANT.

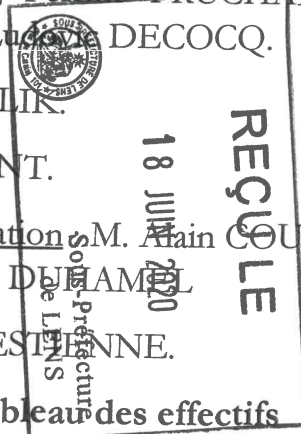
Excusé ayant donné procuration M. Alain COURAULT
pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL

Secrétaire : M. Jimmy DELESTIENNE.

Objet : Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;



Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire informe qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 8 octobre 2019 ;

Considérant la nécessité de créer 3 postes pour permettre la nomination d'agents non titulaires,

Considérant la nécessité de créer 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe suite à la réussite au concours ;

Considérant la nécessité de créer 16 postes permanents pour permettre l'avancement de grade d'agents titulaires.

Le Maire propose à l'assemblée :

-La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020.

-La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 15 septembre 2020.

-La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à 126h61 appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020.

- La création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 suite à la réussite au concours.
- La création de 7 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;
- La création de 5 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet et la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;
- La création de 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet appartenant au cadre d'emplois des agents de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;
- La création de 1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des ATSEM relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade.
- La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.
- La modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à :

- La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020.
- La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 15 septembre 2020.
- La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à 126h61 appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020.
- La création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 suite à la réussite au concours.
- La création de 7 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;
- La création de 5 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet et la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;

« Décision Exécutoire » :

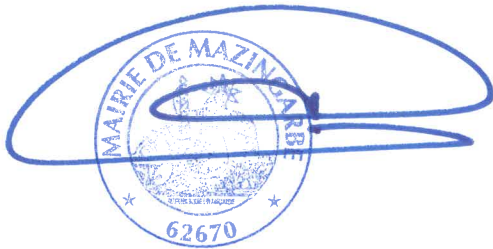
Reçue en Sous-Préfecture
le 18 Juin 2020.....

Publiée et Notifiée le

23 Juin 2020.....

Le Maire,

Laurent Poissant



-La création de 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet appartenant au cadre d'emplois des agents de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade dans le cadre des avancements de grade ;

-La création de 1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des ATSEM relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1^{er} septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade.

-Modifier le tableau des effectifs du personnel communal (tableau en annexe).

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

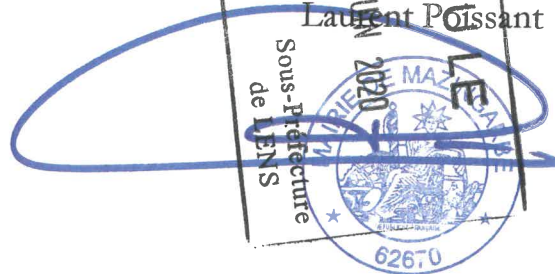
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



Pour extrait conforme

Le Maire
Laurent Poissant

Sous-Préfecture
de LENS



Annexe de la délibération du Conseil Municipal du Jeudi 11 juin 2020

GRADES	CATEG	OUVERTS	POURVUS	VACANTS
Directeur Général des services		1	1	0
Attaché principal	A	1	0	1
Attaché	A	2	2	0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	0
Rédacteur	B	1	0	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	8	1	7
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	12	12	0
Adjoint administratif	C	12	10	2
Ingénieur principal	A	1	1	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1
Agent de maîtrise principal	C	5	4	1
Agent de maîtrise	C	3	3	0
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	9	4	5
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	0	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	19	19	0
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	9	8	1
Adjoint technique	C	15	13	2
Adjoint technique TNC	C	34	33	1
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	1	0	1
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	3	3	0
Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	2	2	0
Animateur	B	1	1	0
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	3	2	1
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	0
Adjoint animation	C	2	1	1
Adjoint animation TNC	C	6	5	1
Educateur territorial des APS	B	1	1	0
Assistant de conservation principal 1 ^{ère}	B	1	1	0
Brigadier-chef principal	C	2	2	0
Gardien brigadier	C	2	2	0
CDISATION	B	1	1	0
Agent contractuel	B	1	1	0
Agent contractuel	C	13	13	0
Agent contractuel distribution revues	C	4	4	0
Contrat d'apprentissage	C	1	1	0
TOTAL GENERAL		180	152	28

